# Guide pratique pour la consolidation de l'Etat civil, des listes électorales et la protection des données personnelles

Cyrille Zongo Ondo, Spécialiste des programmes, Organisation Internationale de la Francophonie,

Madame la Présidente, chère Michèle, Monsieur le Secrétaire parlementaire de l'APF, Cher Jacques Krabal Honorables invité.e.s Chers ami.e.s

Je voudrais d'abord transmettre à Madame Vianès les salutations les plus chaleureuses de Madame Michaëlle Jean, Secrétaire Générale de l'OIF, qui se félicite de l'initiative que vous avez prise en organisant ce colloque sur un thème aussi important qui rencontre les préoccupations et les actions de l'OIF, engagée depuis près de 8 ans sur la question de l'état civil.

Vous avez choisi une de nos portes d'entrée privilégiée : la sensibilisation.

Nous nous sommes rendu compte que sur le terrain la plupart des actions concernait le renforcement des capacités institutionnelles. Nous savons tous les problèmes que l'état civil et l'enregistrement des faits d'état civil posent. Ils sont complexes et vont au-delà des capacités des seuls organes qui en assurent la gestion.

Nous voulons réitérer notre volonté de coopérer sur cette question. C'est une des marques de notre démarche : travailler en synergie. C'est ensemble que nous pourrons arriver à des résultats positifs.

# Implication de l'OIF sur l'état civil

Vous avez souhaité que je vous dise quelques mots sur le <u>Guide pratique pour la consolidation</u> <u>de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles</u> que nous avions élaboré en 2014.

Pour comprendre l'origine de ce guide, il est indispensable de connaître les raisons pour lesquelles l'OIF s'est engagée dans ce grand chantier en faveur de la consolidation de l'état civil.

L'OIF y est rentré par une porte secondaire. Il s'agissait d'apporter des solutions au problème de l'organisation des élections dans certains de nos Etats membres.

L'OIF accompagne les processus électoraux de 16 Etats membres depuis 25 ans, à la suite des changements politiques majeurs intervenus notamment en Afrique et en Europe centrale et orientale.

L'intervention de la Francophonie consistait à aider les états à réussir cet exercice nouveau ou à retrouver le multipartisme qui existait dans les pays africains au début des années 60.

Avec l'instauration du parti unique, le parti au pouvoir est devenu un parti État qui organisait des élections où les électeurs pouvaient recevoir leur carte d'électeur portant le cachet "a voté " à la maison, sans avoir à se déplacer au bureau de vote.

Lorsque le multipartisme a fait retour au début des années 90, ces Etats avaient perdu la pratique de la compétition électorale et avaient besoin d'un accompagnement.

L'OIF s'y est engagé aux côtés d'autres partenaires pour aider à la formation des acteurs engagés dans ce processus démocratique. Plusieurs années après, à la lumière des analyses des missions déployées dans ce cadre -300 environ, la première en 92 en Roumanie- l'OIF a pris la mesure des succès réalisés par ses Etats membres mais aussi des difficultés et des échecs rencontrés dans la mise en œuvre des processus électoraux.

L'une des difficultés rencontrées concerne l'établissement de la liste électorale sur le terrain.Les médias montrent les tensions lors des élections en Afrique. Tensions, contestations, répression, négociations, accord politique ont un aspect de tragédie grecque! Ceux qui perdent savent qu'ils vont perdre et se préparent à contester au lendemain des élections. La police va tirer, les journalistes vont venir, mais le problème reste entier.

L'OIF a constaté que les difficultés rencontrées par les États pour établir les listes électorales sont dues à l'absence d'état civil fiable. Pour régler cette question, il fallait s'intéresser à l'état civil. C'est pour cette raison que l'OIF est entré dans la danse.

Cette question est très complexe. Au-delà des textes, des principes et de la volonté politique, il y a la réalité du terrain qui invite à la modération et à la modestie.

## Volonté politique

En 2018, le problème reste entier. Toujours la même question. Est-ce que le Président peut se représenter pour un mandat supplémentaire et donc modifier la Constitution ?

La tentation de gagner dans ou grâce au désordre. Dans le registre des élections certains tenants du pouvoir ici et là-bas ont compris qu'ils pourraient mieux gagner les élections dans le désordre que dans l'ordre. Pourquoi faire des listes électorales qui indiquent exactement combien de personnes vivent dans telle ou telle région. Cela se répercute dans l'élaboration et la distribution des listes électorales. Il vaut mieux ne pas savoir combien nous sommes, cela permet par exemple un nombre de votants supérieur au nombre d'inscrits.

Si une région est défavorable on distribue moins de cartes d'électeurs et dans la région favorable on gonfle la population.

D'où le grand besoin de sensibiliser au plus haut niveau. Nous avons demandé à la Secrétaire générale de parler avec les chefs d'Etat et les ministres en charge de ce problème.

#### Electeurs fantômes

Concernant les faits d'état civil, on met l'accent uniquement sur la déclaration de naissances, indispensable évidemment. Mais de même qu'il y a des enfants fantômes, l'OIF parle d'électeurs fantômes.

Sans liste électorale fiable comment organiser des élections crédibles ? La question des électeurs fantômes ruine la démocratie de certains de nos Etats membres.

Des États concernés peuvent dépenser plus d'argent à organiser des élections qu'à se développer alors que l'objectif des élections est de mettre en place un système de gestion qui permet le développement économique. Un véritable cri d'alarme a été poussé lors du colloque récent à Cotonou "Démocratie formelle, démocratie substantielle" Dans un pays comme le Congo qui compte 70 millions d'habitants l'absence de route rend très difficile l'enregistrement de toutes les personnes en âge de voter.

Des craintes par rapport à l'évolution de la démocratie dans certains États membres Les contestations ont lieu partout concernant les personnes décédées depuis plusieurs années qui reviennent voter. Dans certains pays, on a pu dénombrer 500 000 électeurs pour 400 000 inscrits...

.

En apportant des améliorations à l'enregistrement des faits d'état civil, pas uniquement pour les naissances, mais également les mariages, les décès, il y a 10 faits d'état civil selon l'ONU, on pourrait faire en sorte qu'à terme l'enregistrement des faits d'état civil aide à la génération de listes électorales fiables.

## Etat civil enjeu de sécurité

L'OIF aborde également les faits d'état civil sous l'angle sécuritaire. L'avocat du barreau de Lyon a fait le lien entre état civil, libertés publiques et droits fondamentaux. Nous ajoutons paix et sécurité. L'actualité avec les menaces terroristes auxquelles nos sociétés font face ont un lien avec la question de l'état civil.

A partir du moment où dans certains pays un individu peut naitre avec un nom, le changer sans passer par les instances appropriées, modifier le jour de la naissance, avoir un passeport tous les deux ans, il peut passer d'une frontière à l'autre, commettre des attentats dans un pays et repasser dans un autre avec une autre identité. Les frontières entre certains de nos Etats sont poreuses. L'on peut être Malien aujourd'hui, Mauritanien le lendemain et Centrafricain le mois suivant.

Pour combattre le terrorisme, il faudrait veiller à mettre en place des systèmes performants de service d'état civil. Et surtout assurer la sécurité des actes qui sont élaborés.

Ce sont toutes ces raisons qui nous conduisent à rejoindre Regards de femmes dans son combat d'une importance capitale.

Cela concerne la jouissance des droits fondamentaux, les questions de sécurité et tout ce qui a été dit par les panelistes qui m'ont précédé.

Sur le terrain, l'OIF organise des missions d'experts, en particulier au Niger et en Guinée. Mais pourquoi après tant d'années d'indépendance certains pays n'arrivent pas à pérenniser les états civils ? Pourquoi fait-on moins bien qu'hier ? 50 ans après les indépendances, dans un grand nombre de pays, les systèmes d'état civil sont en très mauvais états.

Il y a donc aujourd'hui un certain nombre de raisons qui nous conduisent à encourager les synergies et pas uniquement par l'approche du renforcement des capacités.

Avant de conclure, je rappellerai les obstacles liés au coût de l'état civil et aux croyances

Un autre problème important est le coût de l'état civil. Des moyens sophistiqués que les Etats ne maitrisent pas sont recherchés, telle la biométrie alors que les Etats n'ont pas de compétence nationale dans ce domaine. Les codes sources sont détenus par les opérateurs techniques qui sont des commerçants. Un grand nombre de bureaux de vote sont installés sous des arbres où il n'y a pas de capteurs biométriques. Le problème de la pérennité de ces listes se pose.

Il faut sensibiliser sans oublier les contraintes de traditions et croyances. Dans certains pays africains, il est interdit de compter les personnes, cela amènerait la mort dans la maison, les esprits rentreraient avec le décomptage des personnes d'une même famille.

Comment faire reculer cette tradition qui constitue un vrai handicap pour la mise en place des systèmes d'état civil ?

Nous n'avons pas eu assez de pages pour insérer tous ces phénomènes dans le guide sur l'état civil.

# Synergies entre acteurs

L'Unicef, forte de son expérience sur le terrain en Guinée, insiste sur la nécessité d'une approche intégrée. Il faut qu'il y ait partage et appui aux systèmes performants d'enregistrement des naissances et surtout une vraie synergie entre acteurs.

Chacun dans son domaine ne permet pas d'avancer. Peut-être qu'un jour ensemble l'OIF, l'UE, l'UNICEF agiront avec la société civile comme Regards de Femmes.

Je rêve qu'un jour tous les acteurs se mettent ensemble dans un pays donné pour une approche intégrée. Il n'y a que de cette façon-là que nous pourrions commencer à régler le problème.

Certains pays ont commencé à mettre place cette approche intégrée. Les résultats sont là au Cap Vert, en Côte d'Ivoire. Il y en a d'autres. Je crois que la plateforme de Regards de Femmes vous aidera à jouer ce rôle. Il y a déjà des résultats encourageants